



Emploi salarié marchand au second trimestre 2015 Ralentissement en Guadeloupe, chute en Guyane, stabilité en Martinique

Au second trimestre 2015, l'emploi salarié marchand aux Antilles-Guyane s'infléchit en Guadeloupe, et surtout en Guyane. A contre courant, la Martinique maintient l'élan du quatrième trimestre 2014 et du premier trimestre 2015.

Guy Mystille

L'emploi salarié marchand guadeloupéen ralentit

L'emploi salarié marchand guadeloupéen est en léger recul au second trimestre 2015 (*figure 1*). L'élan positif observé en fin d'exercice 2014 puis au premier trimestre 2015 ne s'est pas confirmé. Il était lié à des accroissements d'activité à la charnière des deux années. Le seul domaine à enregistrer une hausse est celui de la construction qui progresse de 0,9 % par rapport au premier trimestre (*figure 2*). Cette progression confirme le regain du début d'exercice 2015, mais n'efface pas les difficultés du secteur. L'emploi salarié de la construction demeure encore à un niveau contraint et sans rapport avec les valeurs de 2010 à 2012. L'industrie s'infléchit au second trimestre (-0,5 %). La plus forte contribution à la baisse est celle du secteur tertiaire marchand : en repli de 0,8 %, il est pénalisé par le recul du secteur de l'hébergement et de la restauration (-3,5 %) et du transport et de l'entreposage (-2 %). A l'inverse, l'emploi salarié marchand du commerce résiste, jusqu'à progresser de 0,8 % par rapport au premier trimestre.

En Martinique, un second trimestre stable

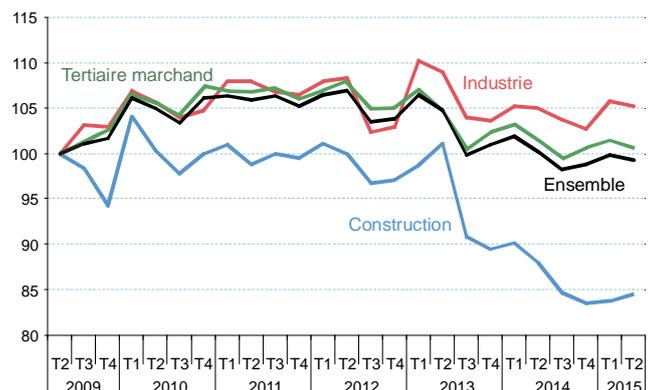
Des trois départements français d'Amérique, seule la Martinique enregistre une stabilité de l'emploi salarié marchand au second trimestre 2015, par rapport au trimestre précédent. Il exprime une très légère hausse de 0,2 %, qui vient dans la foulée haussière du quatrième trimestre 2014 et du premier trimestre 2015 (*figure 1*). Cette stabilisation est favorisée par la tenue de l'industrie, qui progresse de 1,2 %, et surtout du secteur de la construction, au sein duquel l'emploi salarié augmente de 2,5 % (*figure 3*).

Ce secteur retrouve ainsi le niveau du second trimestre 2013, tout en faisant encore face à des difficultés. Le secteur tertiaire marchand s'est infléchi au second trimestre. Le recul, faible, est généré par des évolutions contradictoires : positives dans le commerce (+0,9 %), négatives dans l'hébergement et la restauration (-0,9 %) et dans les autres activités de service (-1 %). Le secteur du transport et de l'entreposage est en hausse de 1 %. Toutefois, le secteur tertiaire marchand progresse de 1,8 % par rapport au deuxième trimestre 2014.

2 L'élan de début d'année ne se confirme pas

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe

Indice base 100 2^e trimestre 2009



Source : Insee, Epure.

1 Le recul prend sa source en Guyane et en Guadeloupe

Effectifs départementaux de l'emploi salarié au 30 juin 2015 (en milliers)

	Industrie			Construction			Tertiaire marchand			TOTAL		
	Effectifs	Évolution T2 2015 / T1 2015 (en %)	Évolution T2 2015 / T2 2014 (en %)	Effectifs	Évolution T2 2015 / T1 2015 (en %)	Évolution T2 2015 / T2 2014 (en %)	Effectifs	Évolution T2 2015 / T1 2015 (en %)	Évolution T2 2015 / T2 2014 (en %)	Effectifs	Évolution T2 2015 / T1 2015 (en %)	Évolution T2 2015 / T2 2014 (en %)
GUADELOUPE	8,7	-0,5	0,2	6,6	0,9	-3,8	47,2	-0,8	-0,7	62,6	-0,6	-0,9
MARTINIQUE	8,5	1,2	-0,3	6,2	2,5	2,5	49,0	-0,3	1,8	63,7	0,2	1,6
GUYANE	4,3	-2,0	0,6	3,8	-5,7	-10,0	19,2	-0,8	2,2	27,3	-1,7	0,0
TOTAL	21,5	-0,1	0,1	16,7	-0,1	-3,1	115,4	-0,6	0,8	153,6	-0,5	0,3

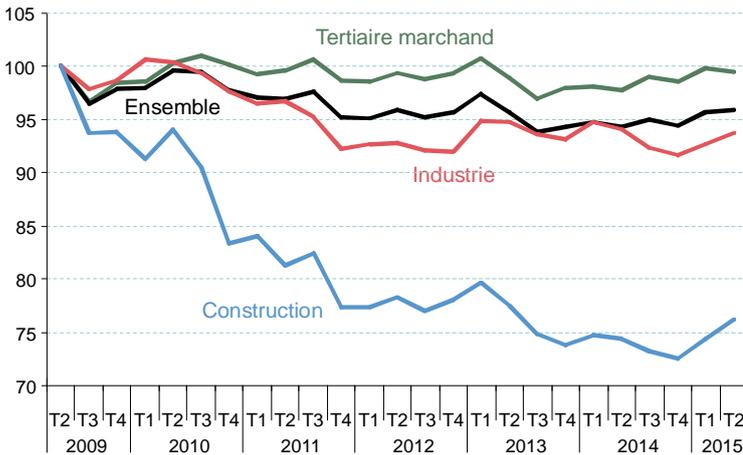
Note: l'évolution T2 2015 / T2 2014 rapporte les effectifs du 30 juin 2015 à ceux du 30 juin 2014.

Source : Insee, Epure.

3 En Martinique, une amélioration portée par la construction

Évolution de l'emploi salarié marchand en Martinique

Indice base 100 2^e trimestre 2009



Source : Insee, Epure.

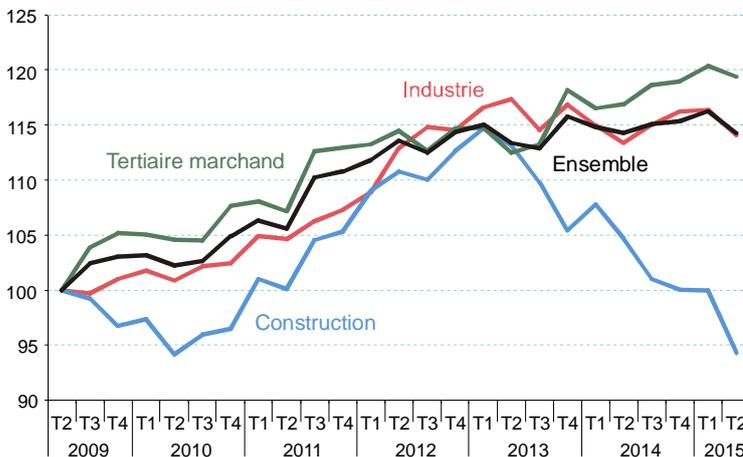
Une chute en Guyane, en rupture avec le premier trimestre

Au second trimestre 2015, l'emploi salarié marchand guyanais enregistre la plus forte baisse des trois départements français d'Amérique (figure 1). Cette situation inédite résulte d'un recul conjugué des trois grands secteurs considérés. Ainsi, l'emploi salarié du secteur de la construction affiche une chute spectaculaire de près de 6 %. Il retrouve alors un niveau inégalé depuis le second trimestre 2010. Le recul du secteur de l'industrie est moindre (- 2 %). Seul le secteur tertiaire marchand limite les pertes, avec seulement 0,8 % de baisse (figure 4). Les deux sous-secteurs les plus employeurs restent moroses. Celui du commerce enregistre en effet une évolution d'emploi nulle entre le premier et le second trimestre 2015.

4 L'essentiel de la baisse est porté par le secteur de la construction

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane

Indice base 100 2^e trimestre 2009



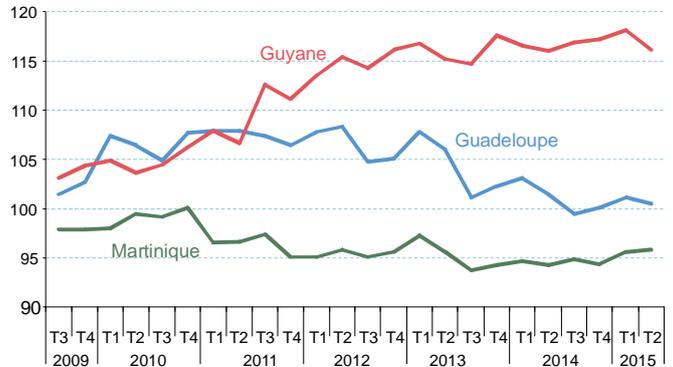
Source : Insee, Epure.

Celui des activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien, recule de 2,6 %. La contribution à la baisse est aussi le fait du secteur des autres activités de service, et du transport et entreposage (respectivement - 0,5 % et - 0,7 %).

5 La Martinique : seul DFA à maintenir son emploi

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand par département

Indice base 100 2^e trimestre 2009



Source : Insee, Epure.

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :

- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Finalement, le champ étudié « les établissements marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services » représente 50 % des 300 000 emplois des DFA en fin septembre 2011 (hors emplois domestiques et personnel militaire dépendant du Ministère de la Défense).

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

Insee Service territorial
de Basse-Terre
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédacteur en chef :
Sophie Céleste

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2417-0798
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Emploi salarié – résultats du troisième trimestre 2015, Informations Rapides n° 299, décembre 2015.

